

## Rôle et missions du responsable associatif — articulation avec la fonction de direction

### Les objectifs de la formation

- Actualiser ses connaissances sur le rôle des administrateurs et le mode de fonctionnement de l'association, en articulation avec la fonction de direction.
- Porter une réflexion sur le fonctionnement global lié à la gouvernance associative.
- Identifier les outils servant la bonne articulation des missions.

### Programme des deux journées de formation

**Atelier préalable :** représentation de l'articulation des fonctions entre administrateurs et direction

#### A - L'articulation entre « le politique » et « le technique » dans l'association

- ◆ La définition des concepts de gouvernance et de « dirigeance »
- ◆ Les enjeux pour l'association et les professionnels

*Atelier : réflexion sur la gouvernance pratiquée*

#### B - Renforcement de la gouvernance associative

Définir les niveaux et les champs de partage de la fonction de direction.

- ◆ Point sur la responsabilité civile et la responsabilité pénale.
- ◆ Quel partage des responsabilités ?

*Atelier : étude du « Qui fait quoi ? ».*

- ◆ Les grands champs d'interactions : Projet / RH / Financier / Institutionnel

*Atelier : traduire chaque point dans le schéma de la structure*

Des outils pour la sécurité et la sérénité de la gouvernance

- ◆ La formalisation des rôles via les organigrammes.
- ◆ La délégation : mise en oeuvre et formalisation.
- ◆ Le contrôle : enjeux et mise en oeuvre.

#### C - Focus sur la dynamique de la fonction employeur

Les facteurs clés de la relation optimale entre les différents acteurs

#### D - Elaboration d'un plan de marche pour conduire la mise en oeuvre

Echanges/questions

### Public visé :

⇒ Les Présidents, Trésorier et Directeurs des CSC.

### Méthode pédagogique :

Au cours de ces deux journées et à partir des échanges et des apports, les participants travailleront de façon pratique à partir d'atelier thématiques.

### Réalisation :

Cette formation se déroule sur deux journées complètes de 7 heures.

### Formatrice :

Maire Sophie CILLA, Comptoir RH

**Dates :** 05 et 19 novembre 2016

**Horaires :** 08 h 30 à 16 h 30

**Lieu :** à déterminer

### Coût total de la formation :

2400 €, pris en charge par la FD CSC 67

### Taille du groupe :

le groupe se composera au maximum de 18 participants, à raison de 3 personnes par centre (6 structures maximum).



## Bulletin d'inscription—Formation

A RETOURNER PAR COURRIER OU PAR COURRIEL À :

**FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DU BAS-RHIN**

**1 A PLACE DES ORPHELINS**

**67000 STRASBOURG**

**fd.basrhin@centres-sociaux.fr**

Intitulé de la formation :

**Rôle et missions du responsable associatif**

**Articulation avec la fonction de direction**

**Date** : 05 et 19 novembre 2016

**De** : 08 h 30 à 16 h 30

**Lieu** : à déterminer

**Centre** : .....

Nom et Prénom	Fonction	Courriel	N° téléphone

**Formation prise en charge par la FD CSC 67 pour les adhérents**

Fait à ..... Signature et/ou cachet :

Le : .....

**BULLETIN D'INSCRIPTION - FORMATION**

A RETOURNER **AVANT le 21 octobre 2016**